

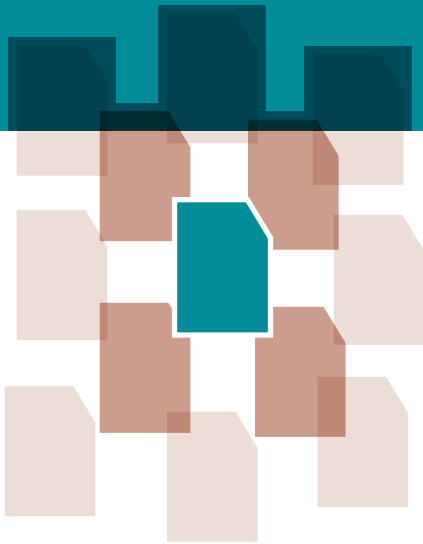
SANTÉ – SÉCURITÉ AU TRAVAIL...



... facile à dire, plus difficile
à intégrer ?

Santé – sécurité au travail

... facile à dire,



Soyez plus efficace avec...

Un coach SST de la CEGQ

Vos surintendants de chantier assument de lourdes responsabilités ! Chaque jour, ils doivent jongler avec leurs sous-traitants, composer avec la personnalité de chacun, les échéanciers serrés, les visites des inspecteurs de la CSST tout comme celle du donneur d'ouvrage qui arrive à l'improviste.

Sur des chantiers, les activités entre sous-traitants sont diversifiées, à caractère temporaire et évolutif, effectuées simultanément, ce qui crée des interactions potentiellement sources de conflits.

En conséquence, vos surintendants de chantier doivent veiller au bon déroulement des activités et s'assurer que tous les travailleurs respectent les aspects de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et le Code de sécurité pour les chantiers de construction (CSTC).

Les travailleurs proviennent de diverses spécialités de l'industrie de la construction et possèdent une formation bien différente les uns des autres. Ils ont chacun leur vision, leur perception et leur sensibilité différente au danger. Qu'ils soient téméraires ou prudents, ils ont leur culture, leur compréhension du risque ainsi que leur expérience de vie distincte. Par conséquent, les travailleurs réagissent différemment aux exigences de la santé et de la sécurité au travail.

... plus difficile à intégrer ?

Votre surintendant éprouve-t-il de la difficulté à intégrer la santé et la sécurité dans ses tâches quotidiennes ?

Objectifs visés pour les surintendants de chantier :

- Améliorer les habiletés personnelles du surintendant à intervenir en matière de santé et de sécurité auprès de tous les travailleurs sur son chantier;
- Aider le surintendant à intégrer et utiliser à bon escient les outils de gestion;
- Développer et pratiquer les façons de faire pour s'adresser aux travailleurs;
- Faciliter le rôle de maître d'œuvre en matière de santé et sécurité au travail.

Afin de bien intégrer la santé et la sécurité aux tâches quotidiennes, le coaching du surintendant se fera en 3 étapes d'une demi-journée chacune.

Étape 1 – entrée en matière

Un coach voit

- Rencontre avec le surintendant au chantier;
- Remise d'un cartable avec documents et outils de gestion;
 - Planification avec les questions ouvertes;
 - Accueil des travailleurs par groupe de risque;
 - Pause santé et sécurité du travail;
 - Comité de chantier.
- Visite du chantier avec le surintendant pour valider l'intégration de la santé et la sécurité du travail au volet de production;
- Identification des points déjà acquis et des points à améliorer.

Étape 2 – mise en application

Un coach soutient

- Anime un accueil des travailleurs ou une pause SST;
- Diagnostique des problématiques vécues sur le chantier;
- Améliore les capacités à communiquer avec les travailleurs;

Étape 3 – renforcement des habiletés

Un coach solidifie

- Vérifie le transfert des connaissances;
- Assure la mise en place des outils de gestion;
- Maintient l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans la production.

Soyez plus efficace avec...

Un coach SST de la CEGQ

Mise en situation...

Jacques est surintendant de chantier depuis cinq ans. Sur son chantier, l'un de ses sous-traitants sera exposé à la poussière de silice. En après-midi, Jacques traverse le chantier pour prendre une mesure et aperçoit le sous-traitant sans protection respiratoire. Il avait pourtant discuté avec lui des méthodes de travail à prendre en s'entendant sur le port du masque pour la silice.

Jacques est furieux et approche le travailleur en question d'un pied ferme. Il l'apostrophe verbalement en lui disant de l'écouter quand il parle! Les autres travailleurs arrêtent et regardent ce qui se passe. Le travailleur riposte en disant qu'il n'est pas obligé de porter de masque. Le surintendant conscient des regards autour monte le ton, car il ne perdra pas la face devant les travailleurs. La tension monte entre les deux puis...

Que s'est-il passé ?

- Pourquoi le surintendant a-t-il senti qu'on ne l'écoutait pas ?
- Pourquoi le travailleur n'a-t-il pas suivi les ententes au départ ?
- Le surintendant aurait-il pu faire une approche différente ?
- Le ton a monté à cause du surintendant ou à cause du travailleur ?
- Les travailleurs autour ont-ils joué un rôle d'amplification ?

Un coach aide, soutient, éduque

Pour de plus amples renseignements, contacter Pierre Sylvestre, coach en santé – sécurité de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec,

Vos surintendants de chantier doivent être habiles à appliquer la santé et la sécurité au même titre que les exigences techniques stipulées dans leur contrat de construction. Il faut donc travailler sur les cultures, les attitudes et les valeurs des surintendants en matière de santé et sécurité. Malgré leurs bonnes intentions d'appliquer la santé et la sécurité à leur chantier, il peut arriver que vos surintendants aient certaines interrogations sur les façons de faire.

Objectifs du coach de la CEGQ en santé et sécurité du travail :

1. Rendre le surintendant à l'aise avec une planification intégrée à la santé sécurité au travail;
2. Améliorer les capacités du surintendant de régler lui-même ses conflits;
3. Faciliter le rôle de maître d'œuvre de rencontrer les exigences requises en santé sécurité au travail.



La CEGQ remercie la CSST d'avoir rendu ce programme possible.

Améliorons nos habiletés personnelles à intégrer la santé et sécurité dans nos tâches quotidiennes.

Nous sauverons temps et argent, et réduirons le nombre d'accidents de travail !



6800, Pie-IX, Montréal (Québec) H1X 2C8
Tél. : 514-325-8454 poste 46 Sans frais : 1-877-425-8454,
Cell. : 514-213-1707 Fax : 514-325-0612
Courriel : psylvestre@cegq.com www.cegq.com